

**La Cour Suprême du Canada se prononce
sur le système d'autothérapie RHUMART®**

**FREE WORLD TRUST s'apprête à
le commercialiser mondialement**

● **Bref historique**

D'abord, rappelons que le principe actif du RHUMART® repose sur **l'électrophysiologie du système nerveux** et sur le rôle régulateur de ce dernier dans **l'harmonisation des fonctions biologiques** des êtres vivants!

Ce système d'autosanté a été inventé et breveté par le *Dr Roland A. Drolet[†], Ph.D.* En octobre 1975, le docteur Drolet fonda la compagnie Rodrol Instrumentation Inc., dans le but commercialiser les premiers systèmes RHUMART®, au début des années 1980.

Par la suite, c'est Médecine-Bioélectrique Inc. (MBI), et quelques autres distributeurs autorisés qui ont commercialisé les systèmes RHUMART®, principalement au Canada. Free World Trust (FWT) s'apprête à une offensive majeure pour la mise en marché mondiale de ce système d'autosanté.

● **Efficacité reconnue**

Ce système d'autothérapie a fait ses preuves auprès de centaines de milliers d'utilisateurs à travers le monde. Ceux-ci et les propriétaires du RHUMART® ont confirmé sans réserve que **ce système a effectivement aidé à maîtriser des centaines de problèmes de santé, dont: arthrite, arthrose, STRESS, douleurs aiguës et chroniques, fractures, bursites, traumatismes, blessures, brûlures, mauvaise circulation, plaies, ulcères, varices, hypertension, maux de dos, entorses, insomnie, migraines, ostéoporose, herpès, maladie de Chronn, glaucome et vieillissement prématuré.**

● **Ses effets régénérateurs et Anti-STRESS**

Le système RHUMART® stimule le contrôle bioélectrique et d'autoguérison naturels des organismes vivants. *Ses trois principaux effets physiologiques sont: l'amélioration de la circulation sanguine; la relaxation du système nerveux (avec effets anti-douleur et anti-inflammatoire); la stimulation de la régénération cellulaire normale et un effet anti-STRESS global.*

● **Succès commercial**

Ce système de thérapie a connu un grand succès commercial au Québec, où plus de 7,500 systèmes familiaux ont été vendus vers le début des années 1990. Les ventes cumulatives se sont élevées à

quelque 50 millions de dollars (au détail) dans la première phase de mise en marché au Canada.

● **Trois nouveaux brevets sur RHUMART® (Canada, USA et U.K.)**

Free World Trust (FWT) détient tous les brevets et marques de commerce reliés à la technologie RHUMART®. Les trois nouveaux brevets émis sur ce système moderne d'autothérapie incluent de 150 à 230 pages chacun: une trentaine de revendications desdits brevets spécifient l'exclusivité obtenue par FWT au niveau international. Ces trois nouveaux brevets d'invention sur l'Auto-Santé™ couvrent les moyens de fabrication et de contrôle par microcircuits, microprocesseur, microcontrôleur et circuits intégrés. Les modes de fonctionnement et d'utilisation des nouveaux systèmes RHUMART® sont également protégés par les trois nouveaux brevets.

● **Une encyclopédie et deux disques compacts (en 7 langues)**

Récemment, le *docteur Drolet* a supervisé la création d'une encyclopédie en 7 volumes sur le phénomène RHUMART®. Celle-ci est publiée aux **Editions de l'iRi**: C.P. 8645, Ste-Foy, Québec, Canada, G1V 4N6.

Deux disques compacts ont été développés, les Golden RHUMART® CD's, dont le contenu audio et vidéo, en sept langues, porte sur le phénomène RHUMART® et les problèmes de santé les plus divers. Tout ceci, en préparation de **la commercialisation mondiale imminente de ce système** d'autothérapie et d'autosanté.

● **La Cour Suprême du Canada se prononce**

En décembre 2000, la plus haute Cour du Canada a confirmé la validité des premiers brevets RHUMART®, ceux-ci ayant été émis il y a quelques années afin de protéger l'exclusivité commerciale de ces inventions, dans le domaine de la bioélectricité régénératrice et du Génie biomédical. **Institut RHUMART® international (iRi)**:

† **Le Dr Roland A. Drolet** est ingénieur et physicien, Maître et Docteur en Génie biomédical (M.A.Sc. et Ph.D., Université de Toronto, 1971; B.Sc.A., Université Laval, 1967).